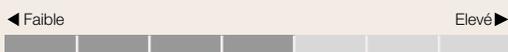


Rapport risque / performance



Politique d'investissement

Ce compartiment exposé aux marchés actions internationaux à hauteur d'au minimum 75% des actifs nets est investi sans restriction géographique, sectorielle et monétaire, principalement en OPCVM et autres OPC. Les avoirs restants peuvent être investis en OPC obligataires, en liquidités ou en tout type de valeurs mobilières cotées ou négociées sur un marché réglementé. L'accent est mis sur une flexibilité au niveau des thèmes et secteurs potentiellement présents au sein du compartiment. La référence « SRI » (pour « Sustainable and Responsible Investment ») dans le nom du compartiment reflète l'objectif du gestionnaire de sélectionner une majorité de fonds cible affichant un profil en termes de durabilité avéré.

Faits marquants

- L'approche mise en oeuvre combine une allocation actions diversifiée et une sélection de fonds rigoureuse portant aussi bien sur les aspects ESG (Environnement, Social, Gouvernance) des stratégies analysées que sur les aspects purement financiers.

- L'exposition aux actions peut varier à partir d'un minimum de 75%. L'accent est mis sur la large diversification en actions de différents thèmes, styles de gestion, secteurs, capitalisations et régions.

- Analyse SRI des fonds sous-jacents: L'objectif de cette analyse est de comprendre comment l'investissement SRI est pris en considération.

Fonds de fonds actions

Horizon d'investissement minimum : > 7 ans

Situation au 13/05/2025

Performance

Performance annualisée depuis le lancement 03/10/2001 : **+ 4,70 %**



	Depuis le 01/01/2025	2024	2023	2022	2021	2020	Depuis le lancement
■ Fonds (%)	-2,98	13,93	8,68	-15,58	11,23	13,65	196,04
■ Indice¹ (%)	-2,82	20,96	15,18	-13,84	26,00	4,48	268,29

¹ = Morningstar - Global Large-Cap Blend Equity (EUR)

Composition du portefeuille

Répartition par instrument

Actions	98,15 %	<div style="width: 98.15%; height: 10px; background-color: #c00000;"></div>
Liquidités	1,85 %	<div style="width: 1.85%; height: 10px; background-color: #d9d9d9;"></div>

Principales positions

Schroder International Selection Global Sustainable Growth - C CAP	12,87 %
Carmignac Portfolio Grandchildren - I EUR Acc CAP	10,49 %
FFG BLI Global Impact Equities - I Acc CAP	9,79 %
Robeco Capital Growth Circular Economy Equities - I USD CAP	9,66 %
Schroder International Selection Asian Total Return - C CAP	5,92 %

Faits marquants

Ainsi, au travers de questionnaires propriétaires, l'équipe Multigestion met en place une « SRI ID » qui remplit les objectifs suivants : informer sur la façon dont la société de gestion se positionne en matière d'investissement durable et responsable ; connaître la façon dont le fonds intègre ou non une approche d'investissement durable et responsable ; résumer une somme de documents souvent importante, très hétérogène d'une société de gestion à l'autre afin d'avoir une vue globale et comparable à travers toute la gamme des fonds en sélection.

CHARACTERISTIQUES:

Min. 75% des encours investis dans des fonds
o Classés article 8+ ou article 9 selon le règlement SFDR
o Dotés d'une notation interne suffisante, à savoir un score de minimum 2/4 pour la société de gestion et de minimum 70% pour le fonds
Min. 30% des encours investis en actifs durables
o La définition d'actifs durables se fonde sur l'approche SRI et la définition mises en oeuvre par les sociétés de gestion des fonds sélectionnés.

Société de gestion

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

Pays d'enregistrement

AT, BE, DE, ES, FR, LU, NL, SE, SG

Publications de la VNI

www.blfunds.com, www.bli.lu, Fundinfo.com, De Tijd, L'Echo, Luxemburger Wort

Informations générales

Date de lancement	03/10/2001	Dernière mise à jour	16/05/2025
Devise	EUR	Commission de gestion	1,25 %
Actifs nets (Mio)	EUR 80,79	Droits d'entrée max.	5,00 %
Calcul de la VNI	Chaque jour ouvré	Droits de sortie	0,00 %
VNI (13/05/2025)	EUR 296,04	ISIN CAP	LU0135980968
Frais Courants	2,30 %		

DISCLAIMER

Le terme "fonds" est utilisé comme terme générique pour des compartiments de SICAV. Le fonds concerné est sans échéance prédéterminée ni protection du capital. BL est une SICAV à compartiments multiples de droit luxembourgeois gérée par BLI - Banque de Luxembourg S.A. (ci-après "BLI"), société de droit luxembourgeois.

Le présent document est destiné à des fins strictement promotionnelles. Les informations et opinions émises ne doivent donc pas être considérées comme des conseils juridiques ou fiscaux, ni comme une sollicitation ou recommandation à l'investissement. Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif, ne valent que pour le moment où elles ont été données et peuvent être mises à jour ou modifiées sans avis préalable.

La responsabilité de Banque de Luxembourg S.A., sa Succursale de Belgique, et BLI (ci-après ensemble "la Banque") ne saurait être engagée ni par ces informations ni par les décisions qu'une personne, cliente ou non de la Banque, pourrait prendre sur leur fondement, cette personne conservant le contrôle de ses décisions. Il est de la responsabilité de tout intéressé potentiel de s'assurer qu'il comprend tous les risques associés à ses décisions d'investissement et ne doit décider d'investir qu'après une réflexion approfondie, avec l'assistance de ses propres conseillers, sur l'adéquation entre ses investissements et sa situation financière particulière, en tenant notamment compte des aspects juridiques, fiscaux ou comptables et des contraintes ou restrictions légales et réglementaires potentielles relatives à l'opération envisagée. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, l'exactitude, la validité, la justesse ou l'exhaustivité des appréciations et attentes fondées sur la base des informations communiquées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. La Banque n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne le rendement de ces valeurs dans l'avenir. Tout investissement implique des risques pouvant inclure des pertes de capital.

Les souscriptions des parts de fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du dernier rapport semestriel et annuel et, s'agissant d'un OPCVM, du document d'information clé pour l'investisseur ("DICI", "Key Investor Information Document - KIID"), lequel **doit être attentivement lu avant toute décision d'investissement**. Le prospectus ainsi que le KIID mentionnent les caractéristiques, les coûts et les risques liés au fonds. Ces documents sont mis à disposition de manière permanente et sans frais, notamment en français, néerlandais, allemand et anglais par la Banque en son siège ainsi que dans tous ses centres de banque privée. Le DICI/KIID pourra être consulté via le site internet public de la Banque www.banquedeluxembourg.com

Il est interdit de reproduire, de transmettre, de distribuer, de diffuser le présent document, et les informations qu'il contient, sans accord préalable explicite et écrit de la Banque.

INFORMATIONS LEGALES POUR LA BELGIQUE

Taxe applicable à un résident belge (personne physique ou personne morale) - Taxe sur les opérations de bourse sur les rachats de parts de capitalisation: 1,32% (max 4.000 EUR) - Les parts de distribution ne sont pas soumises à la TOB - Précompte mobilier des parts détenues sur un compte ouvert auprès de la Succursale de Belgique : 30 % sur les distributions (Parts de distribution A) et sur la partie de la plus-value assimilée à un intérêt lors de rachat de parts de capitalisation (part B) des compartiments investis à plus de 10 % en créance - Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Traitement des plaintes - Service Interne : Banque de Luxembourg, Succursale de Belgique, par courrier à son siège ou par email : Reclamations@bdlux.be - Service externe : Service de Médiation Banques-Crédits-Placements, par courrier : Rue Belliard 15-17, boîte 8 B-1040 Bruxelles ou par email : ombudsman@ombfin.be.

INFORMATIONS LEGALES POUR LA SUISSE

Les documents légaux relatifs au fonds décrit dans le présent document peuvent être obtenus gratuitement auprès de CACEIS (Switzerland) S.A., 7-9 Chemin de Précoissy, CH-1260 Nyon, Suisse, qui agit en tant que représentant de la SICAV en Suisse, conformément aux dispositions de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur les placements collectifs de capitaux. La SICAV a désigné Banque CIC (Suisse) SA, Marktplatz 13, CH-4001 Bâle, Suisse en tant que service de paiement en Suisse.

Dernière mise à jour : 31/08/2016